

**Mesdames et Messieurs, chers Collègues,
Chers internautes,**

Avant d'ouvrir les débats, j'accueille dans notre assemblée Michel PERAT, nouveau conseiller départemental de Tonneins. Vous étiez jusqu'alors remplaçant de Jean-Pierre MOGA. Vous lui succédez à l'heure où il a fait le choix, comme il s'y était engagé, de démissionner pour se consacrer exclusivement à son mandat de Sénateur.

Je vous souhaite la bienvenue dans cette assemblée.

En votre nom à tous, je veux aussi saluer de façon amicale Jean-Pierre MOGA et le remercier pour son engagement au service du Département. Il le poursuivra naturellement au Sénat où, j'en suis certain, il saura relayer le combat qui est le nôtre en faveur des Départements ruraux. J'ai apprécié sa manière d'être dans cette assemblée et dans l'opposition, à la fois mesuré et constructif.

J'espère, Monsieur PERAT, que vous apporterez la même hauteur de vue dans cette assemblée.

Ce combat pour les départements ruraux, dont je vous reparlerai, rejoint également celui mené récemment par les agriculteurs. L'objet de leur mécontentement portait sur la révision de la carte des zones défavorisées. Sa première version, très défavorable à notre département, aurait eu des conséquences dramatiques, notamment pour les éleveurs.

La forte mobilisation de la profession et des élus locaux a pu permettre une réécriture du projet initial qui se révèle être globalement positive, avec davantage de communes éligibles qu'auparavant. Nous attendons à présent la confirmation définitive du zonage.

Débattre des orientations budgétaires de la collectivité départementale, comme nous allons le faire ce matin, c'est esquisser des axes de travail, fixer un horizon. En un mot, c'est préparer l'avenir. Préparer l'avenir de notre territoire et de ses habitants, notamment des jeunes afin qu'ils trouvent à l'âge adulte, en Lot-et-Garonne, les conditions pour s'épanouir d'un point de vue personnel et professionnel.

Il y a quelques jours, le 14 février, je prenais la parole, à la demande de l'Assemblée des Départements de France, devant le Conseil économique, social et environnemental, troisième Assemblée de la République. Mon propos portait sur la place de la jeunesse dans le monde rural.

J'y soutenais, en dépit du vieillissement démographique et des disparités territoriales dont souffre la ruralité, une vision optimiste et la volonté de notre jeunesse de vivre et travailler au pays. Pour l'accompagner dans ce choix, j'affirmais que l'institution départementale, de par ses compétences, jouait un rôle majeur.

J'ai saisi cette occasion pour rappeler la situation des départements ruraux et l'injustice territoriale majeure qu'ils subissent.

Je ne reviendrai pas sur le détail de la chronologie de notre combat durant l'année passée. Vous me permettrez cependant d'en rappeler les grandes étapes pour mieux souligner notre constance et notre cohérence dans l'action.

En 2017, nos difficultés budgétaires se sont aggravées de manière inquiétante. Cette situation exceptionnelle résultait de deux facteurs combinés : celui, tout d'abord, de l'accroissement ininterrompu des restes à charge non compensés par l'État sur les trois prestations de solidarité nationale (ils se sont élevés à 42 millions d'euros, soit 15% du budget de fonctionnement).

Ensuite, s'y est ajoutée la baisse des dotations de l'État correspondant à moins 33 millions d'euros en trois ans. Prise isolément, cette diminution ne représentait pas une difficulté insurmontable, mais du fait de sa

superposition avec les restes à charge des allocations individuelle de solidarité, elle a rendu l'équation budgétaire insoluble. Le second facteur, véritable choix politique de la majorité départementale soutenu à l'unanimité, est venu de notre refus, depuis 8 ans, d'augmenter la fiscalité sur le foncier bâti pour compenser des charges de solidarité nationale relevant en priorité de l'État.

Aussi, afin d'équilibrer le budget sans augmenter la fiscalité, nous avons inscrit une recette exceptionnelle de 20 millions d'euros pour mettre l'État face à ses responsabilités. Vous le savez faute de solution de la part de l'Etat, le budget - ainsi voté - a été déféré par le Préfet devant la Chambre Régionale des Comptes.

L'Etat étant resté sourd à notre appel, nous avons dû nous conformer aux préconisations de la juridiction financière. Si nous en avions décidé autrement, nous aurions été dessaisis de notre pouvoir budgétaire. Ces mesures se sont traduites par une baisse supplémentaire de nos dépenses et par une importante hausse de fiscalité. Je veux rappeler que, dans le cadre de la discussion préalable avec le magistrat chargé de trouver les moyens du retour à l'équilibre, nous avons pu obtenir des assouplissements permettant d'éviter des coupes claires qui auraient été autrement plus douloureuses.

Au-delà de l'enchaînement des faits, cette situation de quasi-rupture dans laquelle nous avons été acculés me révolte. Pardonnez-moi de me répéter, mais je suis indigné par l'incapacité de nos gouvernants à promouvoir, depuis des années, un aménagement du territoire équilibré.

Cette incurie de l'Etat ne date pas du printemps dernier. Elle a malheureusement été l'apanage de responsables de droite comme de gauche, trop aveuglés par les succès de la mondialisation économique qui fait la part belle aux métropoles (nos anciens parleraient des « lumières de la ville ») et trop éloignés des préoccupations de la ruralité pour en comprendre les atouts.

Pour illustrer cette fracture territoriale, je donne souvent l'exemple de la fiscalité. Il est frappant de vérité : les dix départements parmi les plus riches de notre pays ont des taux de foncier bâti qui varient entre 5 et 13 %, alors que les dix départements parmi les plus pauvres ont des taux de foncier bâti entre 25 et 33 % avec les conséquences négatives que l'on connaît pour le développement de la ruralité.

Cette situation me révolte d'autant plus que, depuis mon élection à la tête du Département en 2008, nous nous sommes efforcés de rationaliser notre gestion et de réaliser des économies partout où cela était possible. Par ailleurs, dans le cadre de la refondation

de nos politiques publiques, issue des travaux de la commission ad hoc créée en 2015, nous avons encore limité l'évolution de nos charges de fonctionnement qui sont - je le rappelle - pour plus de 95% constituées de dépenses obligatoires et, en particulier, de dépenses de solidarité (qui représentent près de 70% des dépenses de fonctionnement).

Aujourd'hui, nous fonctionnons mieux et moins cher que les autres Départements analogues et les charges liées à la masse salariale sont inférieures de plus de 20% à celles des Départements comparables. En 2018, notre objectif de réduction de 5% du nombre d'agents sera atteint, tout en préservant la même qualité de service.

Cependant, force est de constater que nos efforts se sont heurtés à une tendance de fond qui condamne les Départements ruraux à une triple peine. Ils sont contraints à la fois d'alourdir la fiscalité, de réduire leurs investissements et de diminuer leurs interventions au bénéfice des habitants, alors que ceux-ci sont parmi les plus pauvres.

Comment pouvons-nous enrayer cette folle mécanique ? C'est tout l'enjeu du combat que j'ai engagé depuis plusieurs mois au sein de l'ADF en interpellant sans relâche les plus hautes autorités de l'Etat. Notre argumentaire est solide. Il pose deux exigences fondamentales pour espérer sortir

définitivement de l'ornière : d'une part, la prise en compte des particularités de l'espace rural et, d'autre part, une nouvelle répartition des richesses, fondée sur une juste péréquation au regard des forces et faiblesses de chacun.

Nous ne menons pas un combat d'arrière-garde ! Nous ne demandons pas l'aumône. Tout au contraire, notre combat est frappé du sceau de la modernité. Il est d'abord celui de la ruralité. Une ruralité fière de son histoire, de ses valeurs. Une ruralité qui sait innover, évoluer, s'adapter, pour autant que l'État lui en donne les moyens.

Nous revendiquons une place à part entière dans un pays qui ne peut se résumer à ses métropoles et ignorer, délaisser ou mépriser ses espaces ruraux qui ont contribué à façonner son identité, voire son âme. Avec vous, j'ai la conviction que nos territoires ont de l'avenir, qu'ils ont une partition à jouer aux côtés des grandes agglomérations. Notre pays doit marcher sur ses deux jambes, urbaine et rurale. L'une ne peut avancer sans l'autre.

Depuis ses débuts, notre combat a vocation à faire bouger les lignes, à faire évoluer les approches au plan national. Nous plaidons aujourd'hui en faveur de la mise en œuvre d'un « plan Marshall » pour la ruralité. L'expression est employée à dessein. Nous voulons clairement afficher la nécessité d'un engagement

d'envergure de l'Etat qui passe par un soutien spécifique à la trentaine de départements ruraux ne bénéficiant ni d'un littoral, ni d'une métropole et qui disposent, de ce fait, de faibles ressources.

Ce « plan Marshall », implique également, à mes yeux, le règlement concomitant de la problématique du financement des AIS (les allocations individuelles de solidarité nationale) et celui, récent mais de plus en plus prégnant, de la prise en charge des mineurs non accompagnés dont le nombre évolue de manière exponentielle. Le Gouvernement a laissé entendre que des décisions seraient prises avant l'été.

Par ailleurs, le Gouvernement a affirmé sa volonté de contractualiser avec les plus grandes collectivités. Le Département de Lot-et-Garonne fait partie de celles-là.

Chaque collectivité est donc invitée à signer avec le représentant de l'État dans le département un contrat qui fixe un cadre précis :

- d'une part, un objectif maximal d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de 1,2 % par an ;**
- d'autre part, une trajectoire d'amélioration de la capacité de désendettement.**

Christian DEZALOS vous détaillera les caractéristiques de ces contrats.

Mais je le dis avec force ! Ces nouvelles contraintes que l'Etat veut nous imposer auront des conséquences néfastes pour le Département et par effet domino sur l'économie locale. Car si l'on veut respecter les critères de ce « pacte financier », le Département doit limiter son niveau d'investissements aux environs de 45 millions €. C'est le seuil au-delà duquel nous ne mobilisons pas d'emprunt nouveau. Mais ce montant couvre seulement nos besoins pour assurer l'entretien des routes et des collèges ainsi que nos investissements en matière de déploiement du très haut débit.

Dans ces conditions, l'Etat doit savoir que les grands projets d'aménagements qui relèvent de sa responsabilité, tels que les travaux de la RN21 ou la construction des nouvelles gendarmeries de Laplume, Tonneins et Fumel, ne pourront pas bénéficier du financement du Département. Dans le même ordre d'idées, le financement de projets identifiés comme prioritaires par les acteurs locaux ne pourra pas être envisagé dans les délais initialement prévus. Je pense au pont de Camélat et à l'échangeur de l'Agenais. A ce propos, je vous précise que l'Agglomération d'Agen, seule autre collectivité soumise en Lot-et-Garonne au même type de contrat avec l'Etat, se retrouve dans la même situation et va devoir limiter ses investissements de manière drastique.

C'est l'ensemble de notre calendrier d'investissement qui serait ainsi revu, y compris des projets relevant de notre compétence, je pense à la réalisation de la rocade de Marmande ou au pont du Mas d'agenais, projets dont je tiens à réaffirmer ici la nécessité et pour lesquels nous devons trouver des solutions financières et de calendrier.

Néanmoins, parler « d'attentat contre le marmandais » comme l'a fait avec la modération et le sens de la nuance qui le caractérise le maire de Marmande, est particulièrement déplacé au regard des périodes sombres et difficiles que la France a connues ces dernières années, d'autant qu'il n'y a, à ce jour, aucun désengagement du Conseil départemental, mais un problème de financement provoqué par l'Etat.

Si le financement de ces chantiers n'est aujourd'hui pas assuré, j'ai souhaité, en concertation avec les conseillers départementaux des territoires concernés, que les projets continuent d'avancer. Concernant la rocade de Marmande, 120 000 euros ont été prévus au budget cette année afin d'engager les études nécessaires à sa réalisation. Les acquisitions de terrains nécessaires à cette opération se poursuivront. En outre, j'ai demandé à nos services de lancer le travail d'élaboration de l'enquête publique devant déboucher sur la déclaration d'utilité publique du projet ! C'est un signal fort qui permettra de ne pas

perdre de temps en attendant que le plan de financement soit finalisé. Le projet de rocade s'inscrit néanmoins plus globalement dans le projet de réaménagement du centre-ville que porte Marmande, et il sera nécessaire que nos deux collectivités travaillent de concert en la matière. Proposition que M. Benquet a refusée il y a quelques mois.

Concernant le pont du Mas, d'importants travaux de consolidation seront engagés dès cette année en attendant la construction du nouveau pont.

Il ne s'agit donc pas de « bloquer la machine » comme certains essaient de le faire croire ! Mais au contraire, de poser clairement la problématique et les incidences du Pacte financier pour les départements ruraux, auxquels on ne peut aveuglément imposer les mêmes critères de réduction des dépenses qu'aux départements les plus riches. En résumé, le département des Hauts de Seine dispose de grandes marges de manœuvres en matière réduction de la dépense publique, pas le Lot-et-Garonne !

Je veux ici appeler l'attention du Gouvernement et le mettre en garde contre les effets pervers d'une application aveugle de ce pacte financier, sans tenir compte des spécificités des territoires ruraux dont les ressources sont limitées.

Je ne conteste pas la nécessité du rétablissement des comptes publics de la nation et la nécessaire

contribution des collectivités territoriales. Bien au contraire.

Mais sans une meilleure compensation des restes à charge considérables que l'Etat nous impose sur les allocations individuelles de solidarité et sans une meilleure compensation de nos dépenses, exponentielles, concernant les mineurs non accompagnés, c'est tout l'investissement structurant et porteur d'avenir du Lot et Garonne qui va être menacé.

Vous le savez, la simple charge des MNA qui est passée de 10 000 euros en 2012 à quasiment sept millions d'euros en prévisionnel en 2018 affecte considérablement notre capacité d'autofinancement.

Les orientations budgétaires que je vous propose préfigurent les grands axes de notre action qui vous seront soumis le vendredi 6 avril prochain à l'occasion du vote du budget primitif. Christian Dezalos, Vice-président en charge des finances, vous précisera le cadre financier de ce Débat d'orientations Budgétaire qui repose, je le réaffirme ici devant vous, sur l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité directe départementale jusqu'à la fin du mandat.

Avec un budget de 430 millions d'euros, le Département possède une force de frappe essentielle pour la vitalité des territoires, grâce à ses investissements propres et

ses aides attribuées à des tiers, qu'il s'agisse de collectivités ou de porteurs de projets privés.

Le Département est aussi un acteur majeur de la cohésion sociale.

Notre compétence forte dans le champ des solidarités humaines, nous permet de venir en aide aux Lot-et-Garonnais les plus fragiles (personnes âgées, handicapées et privées d'emploi) par le biais d'aides que vous connaissez bien.

Une part non négligeable de notre population cumule des handicaps sociaux justifiant le classement du Lot-et-Garonne parmi les départements pauvres. Nous ne devons jamais nous satisfaire de cette situation. Il nous faut refuser de considérer que tout a déjà été fait en la matière. La lutte contre la précarité, la mobilisation contre la pauvreté nécessitent que nous sortions de nos dispositifs classiques et que nous explorions des pistes nouvelles, souvent expérimentales.

J'ai déjà évoqué devant vous le projet « JOB 47 ». Je veux souligner avec force tout l'intérêt que je porte à la mise en place de cette plate-forme numérique, dédiée au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Il s'agit de faciliter la mise en relation de ce public, parmi les plus éloignés de l'emploi, avec les employeurs, quel que soit leur statut et leur secteur d'activité. Cet outil, qui fonctionne déjà dans d'autres départements, y

donne des premiers résultats encourageants. Je rencontrerai prochainement les représentants du monde de l'entreprise et les forces vives lot-et-garonnaises afin qu'ils contribuent pleinement à la réussite de ce projet.

Responsable des solidarités humaines, nous le sommes également en matière de solidarités territoriales. Notre ambition consiste à offrir à tous les Lot-et-Garonnais, quel que soit leur lieu d'habitation, la même qualité de service.

C'est ce que nous faisons dans les collèges avec, notamment, l'opération « Du 47 dans nos assiettes » qui s'affiche sur tous les panneaux publicitaires du Département depuis quelques jours. Cette initiative qui connaît un succès croissant est emblématique de notre volonté à la fois d'améliorer l'alimentation de nos jeunes collégiens et de soutenir nos producteurs locaux. Elle a vocation à se généraliser dans le département aux établissements sanitaires et sociaux, aux écoles primaires et aux lycées. Un partenariat avec des départements urbains pourra demain conforter la filière des circuits courts et de qualité de notre agriculture Lot-et-Garonnaise.

Ce souci de l'équilibre entre les territoires se décline également au travers du maillage des maisons de santé pluri-professionnelles avec lesquelles nous contribuons à lutter contre la désertification médicale.

L'équilibre territorial, encore, caractérise à l'évidence le grand chantier du numérique qui prévoit l'équipement en fibre optique des 305 communes non desservies par les opérateurs privés. Nous levons ainsi l'épée de Damoclès de la fracture numérique, obstacle majeur à l'accueil de nouvelles populations et d'entreprises. Avec le Campus numérique qui s'impose comme la technopole de la transition numérique en Lot-et-Garonne, notre département se donne toutes les chances pour renforcer son attractivité et se forger une place de choix entre les métropoles bordelaise et toulousaine.

Chers collègues, après une année budgétaire 2017 éprouvante, notre collectivité a pu, au terme d'efforts supplémentaires, remettre ses finances d'aplomb. La situation est certes fragile, mais elle permet de bâtir un budget qui préserve l'essentiel de nos engagements. Cet équilibre délicat ne permet cependant pas d'ouvrir les chantiers dont le Lot-et-Garonne a besoin pour continuer à se développer.

Aussi, je veux lancer un nouvel appel pressant à l'intention du Gouvernement pour qu'il fasse droit à nos légitimes attentes. Il en va du respect d'un principe de justice territoriale. Il dépend de lui désormais de créer les conditions du rebond attendu de tous.

Vous le savez, notre combat a déclenché une importante mobilisation, ici en Lot-et-Garonne. Plus de

2/3 des communes et EPCI, soit plus de 230 collectivités, ont déjà adopté la motion de solidarité que je leur ai proposée avec le Président de l'Amicale des Maires et celui de l'Association des Maires Ruraux. D'autres le feront demain ...

Je remettrai ainsi officiellement l'ensemble de ces motions à Mme le préfet en fin de semaine et je proposerai à tous les conseillers départementaux, au président de l'amicale des maires et à celui de l'Association des Maires Ruraux de m'accompagner dans cette démarche.

Je les adresserai également au Président de la République, aux ministres concernés, au président du Sénat, à l'ensemble des parlementaires du Lot-et-Garonne en sollicitant leur soutien et leur appui dans ce juste combat qui est celui de la ruralité.

A ceux qui tentent, maladroitement, de polémiquer ou d'attaquer le Conseil départemental, ou à tous ceux qui s'inquiètent, légitimement, de la capacité du Département à pouvoir continuer à investir massivement sur les grands projets structurants, je répons : ne vous trompez ni d'adversaire ni de combat, aidez-nous à faire valoir nos justes revendications.

Soutenez-nous ! Le « nous » est collectif, il concerne les trois groupes de notre assemblée, mais aussi les associations de maires, toutes tendances politiques confondues.

Aidez-nous à obtenir de l'Etat les moyens de continuer à développer le Lot-et-Garonne. C'est dans votre intérêt et dans celui de ce département auquel nous sommes, tous profondément attaché.

Parce que je suis résolument optimiste et combatif, parce que notre combat est juste, parce que je suis persuadé qu'unis, nous sommes forts et légitimes, je garde l'espoir que nous soyons entendus.

En guise de conclusion, je veux dire à l'opposition : évitez de vous discréditer avec des comportements du vieux monde. Soyez novateurs, prenez vos responsabilités. Vous savez que ce n'est pas notre gestion qui est fondamentalement en cause dans cette situation ! Alors, je ne vous demande pas de soutenir la majorité départementale, je vous demande de soutenir l'institution départementale et sa capacité à développer son territoire demain.

Je vous remercie.